



**Proposition pour Procédure d'appel d'offres pour les
Services de Reconstitution**

10 mars 2023

Version pour consultation publique

Période contractuelle 2024-2026

Cette Procédure d'appel d'offres a été soumise à la CREG à approbation conformément Article 8, §1/1, sixième alinéa, conformément à la loi belge du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité.

Cet appel d'offres procède conformément à l'article 30 de la loi de 23 octobre 2022 modifiant la loi belge du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité transposant Directive (UE) 2019/944 du Parlement européen et du Conseil du 5 juin 2019 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et modifiant la directive 2012/27/UE.

Date de soumission à la CREG : jj/mm/aaaa



Table des matières

Informations générales :

1.1 [Définitions](#) 3

1 Informations générales

1.1 Définitions

Les définitions présentes dans le contrat-type du fournisseur de service de reconstitution (T&C RSP) approuvé par la CREG et publié sur le site web d'Elia ([Comment devenir un Fournisseur de service de reconstitution \(elia.be\)](https://www.elia.be)), s'appliquent à ces procédures d'appel d'offres.

1.2 Objet

L'objectif du présent document est d'informer les candidats intéressés par la fourniture du Service Black Start (candidats RSP) de la procédure d'appel d'offres et des règles d'attribution, telles qu'appliquées par ELIA pour :

- sélectionner des fournisseurs qualifiés qui peuvent faire une ou plusieurs propositions de Sites de Reconstitution BS ;
- sélectionner des propositions de Sites de Reconstitution BS capables d'exécuter le Service Black Start conformément au Plan de reconstitution ;
- attribuer des propositions de Sites de Reconstitution BS des candidats RSP par la signature du contrat RSP ;

ELIA attribue le Service Black Start à 1 (un) Site de Reconstitution BS par zone de Service Black Start conformément au point 1.5 Zones de Service Black Start

1.3 Période contractuelle

La période durant laquelle Elia cherche à contracter le Service Black Start s'étend du 01/01/2024 au 31/12/2026.

1.4 Procédure de qualification ouverte

Le candidat RSP doit se conformer aux conditions énoncées dans la Procédure de Qualification Ouverte. La procédure d'appel d'offres appliquée par ELIA pour l'attribution du Service Black Start est la procédure négociée avec mise en concurrence préalable telle que définie à l'art. 120 de la loi relative aux marchés publics du 17 juin 2016.

1.5 Zones de Service Black Start

Les 5 (cinq) zones de Service Black Start sont constituées comme suit :

- 1 (une) : la partie 380 kV du Réseau ELIA. Tout (proposition de) Site de Reconstitution BS qui est connecté directement à la partie 380kV du réseau ELIA est considéré comme connecté à la zone de Service Black Start 380kV.
- 4 (quatre) zones régionales définies pour le Service Black Start correspondent à l'agrégation des Zones Électriques (situation au 01/09/2022)¹ comme décrit ci-dessous :
 - Nord-ouest = Langerbrugge Est, Langerbrugge Ouest et Ruien ;
 - Nord-est = Merksem et Stalen ;
 - Sud-ouest = Hainaut Est, Hainaut Ouest et Schaerbeek/Bruxelles ;
 - Sud-est = Liège ;

Toute (proposition de) Site de Reconstitution BS, non connecté à la partie 380 kV du Réseau ELIA, est considéré comme étant connecté à la zone de Service Black Start dans laquelle le point de raccordement de son Unité Technique est situé.

¹ Les Zones électriques sont susceptibles d'être modifiées selon les règles définies dans les Règles en matière de coordination et de gestion de la congestion. La situation du 01/09/2022 sert de référence et sera utilisée pour la durée de la période contractuelle du Service Black Start. Les modifications apportées aux Zones électriques n'ont pas de répercussions sur le contrat Black Start.

2 Sélection de fournisseurs qualifiés

Avant de soumettre des propositions de Sites de Reconstitution BS, un candidat RSP doit devenir fournisseur qualifié. Les conditions pour devenir fournisseur qualifié sont listées ci-dessous :

- Fourniture d'un formulaire de demande ;
- Fourniture d'une déclaration (appelée « déclaration sous serment ») dans laquelle le candidat RSP déclare remplir ses obligations en matière de paiement des cotisations à la sécurité sociale conformément aux dispositions légales, ainsi que ses obligations en matière de paiement des impôts conformément aux dispositions légales, et ne pas être en situation de faillite
- Preuve de la situation financière et économique saine du candidat RSP ;

Le formulaire de demande et le modèle de déclaration sous serment peuvent être téléchargés sur le site web d'Elia ([Comment devenir un Fournisseur de service de reconstitution \(elia.be\)](https://www.elia.be)) ou demandés par e-mail conformément au point 6 Communication.

Un candidat RSP peut participer avant la date limite mentionnée au point 7. Délais.

ELIA évaluera les candidatures et informera les fournisseurs qualifiés et les fournisseurs non qualifiés, avant la date limite mentionnée au point 7 Délais, par e-mail, de leur (non-)qualification. En cas de non-qualification, ELIA ajoutera la justification de la non-qualification.

3 Soumission de propositions de Site de Reconstitution BS

Les fournisseurs qualifiés peuvent soumettre une proposition de Site de Reconstitution BS en fournissant à ELIA les informations suivantes :

1. Une lettre dans laquelle le fournisseur qualifié :
 - a) accepte les dispositions des T&C RSP ;
 - b) indique la validité de l'offre jusqu'au jour précédant la date de début de la période contractuelle du Service Black Start, comme mentionné au point 1.3 Période contractuelle ;
2. Conformément à l'Art. 227 § 1er du Code de Conduite, le RSP est l'utilisateur du réseau Elia des Unités Techniques fournissant le Service de Black Start ou un tiers désigné par l'Utilisateur du Réseau Elia comme RSP. En cas de désignation d'un tiers par l'Utilisateur du Réseau Elia, le RSP doit fournir à Elia une copie de la modèle de lettre pour la désignation d'un rsp par l'utilisateur du réseau Elia telle qu'elle figure à l'annexe 6 des T&C RSP, signée par l'Utilisateur du Réseau Elia et le RSP ;
3. Les caractéristiques techniques de chaque proposition de Site de Reconstitution BS en complétant le questionnaire technique de données visé à l'annexe 4 du T&C RSP;
4. Pour toutes les propositions de Sites de Reconstitution BS, la ou les périodes durant lesquelles chaque proposition peut fournir le Service Black Start sont soit :
 - a) Du début de la période contractuelle du Service Black Start à la fin de la période contractuelle du Service Black Start, comme mentionné au point 1.3 Période contractuelle, soit ;
 - b) Toute(s) période(s) comprise(s) entre le début de la période contractuelle du Service Black Start et la fin de la période contractuelle du Service Black Start, comme mentionné au point 1.3 Période contractuelle ;
5. Les prix proposés pour chaque Site de Reconstitution BS, en complétant le(s) modèle(s) concerné(s) à l'annexe 1 des T&C RSP. Le prix proposé doit être composé des éléments distincts suivants, le cas échéant, accompagnés d'une explication sur les facteurs influençant le prix :
 - a) Le coût d'investissement dans la capacité technique de la proposition de Site de Reconstitution BS nécessaire pour se conformer aux T&C RSP et au Plan de reconstitution. Il s'agit d'un coût fixe, exprimé en euros ;
 - b) Le coût opérationnel lié à l'entretien de la capacité technique de la proposition de Site de Reconstitution BS nécessaire pour se conformer aux T&C RSP et au Plan de reconstitution comprend :
 - i. le coût de la formation du personnel ;
 - ii. le coût de la disponibilité du personnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ;
 - iii. le coût des procédures du Service Black Start ;Le coût opérationnel dépend de la disponibilité du Site de Reconstitution BS, conformément aux T&C RSP et est exprimé en euros/jour ;
 - c) Le coût d'opportunité représentant les pertes d'opportunité en raison des obligations contractuelles conformément à l'Art.

- III.4.7 des T&C RSP dans le cas où un contenu énergétique minimum doit être réservé pour fournir le Service Black Start. Le coût d'opportunité dépend de la disponibilité du Site de Reconstitution BS, conformément aux T&C RSP, par le biais d'un montant fixe en euro/jour ou d'une formule. Dans le cas d'une formule, le(s) prix résultant est exprimé en euro par jour et mis à jour chaque année avant la fin de l'année précédente;
- d) Les coûts liés à l'exécution d'un essai de capacité de Black Start de type « 4 », comme prévu dans le plan d'essai sur le site web d'ELIA ([Comment devenir un Fournisseur de service de reconstitution \(elia.be\)](http://www.elia.be)). Ce coût est exprimé en euros/essai ;

Toutes les propositions de Sites de Reconstitution BS, y compris les documents requis, doivent être soumises par e-mail, conformément à la section 6 Communication, avant la date limite mentionnée au point 7 Délais.

Les fournisseurs qualifiés qui ne peuvent pas se conformer aux exigences techniques minimales telles qu'énoncées dans les conditions spécifiques des T&C RSP, peuvent soumettre une offre alternative.

Offres alternatives

Un candidat RSP sélectionné qui ne peut pas répondre à toutes les exigences techniques spécifiées dans le contrat-type pour les Services de Reconstitution est malgré tout autorisé à proposer à Elia les Services de Reconstitution via une offre alternative.

Une offre alternative doit néanmoins respecter au moins les exigences dérogatoires suivantes :

- Être capable d'absorber au minimum 20 Mvar au point de raccordement et de supporter le raccordement d'éléments du réseau générant jusqu'à 20 Mvar en régime permanent.

Toutefois, le candidat RSP sélectionné n'est pas autorisé à déroger aux autres critères dans les conditions spécifique du contrat-type.

Le candidat RSP sélectionné doit indiquer les éléments suivants dans le formulaire technique de l'offre alternative (Annexe 4 des T&C RSP) :

- la ou les exigences techniques qui ne sont pas respectées ;
- le meilleur résultat possible pour chaque exigence technique qui ne peut être satisfaite par le Site de Reconstitution BS proposé ;
- la ou les raisons pour lesquelles les critères techniques spécifiés demandés par Elia ne peuvent être respectés.

Elia évaluera la faisabilité technique de l'offre alternative sur base des informations fournies comme défini ci-dessus. Elia se réserve le droit de rejeter l'offre en fonction de la conclusion de son analyse.

4 Prise en compte des propositions de Sites de Reconstitution BS

Afin de valider ou de rejeter une proposition de Site de Reconstitution BS soumise comme candidate à l'attribution, ELIA évalue sa faisabilité à fournir le Service Black Start conformément au Plan de reconstitution.

Spécifications techniques évaluées par ELIA :

ELIA évalue les exigences techniques minimales telles qu'énoncées dans les conditions spécifiques des T&C RSP.

Résultat possible de l'évaluation des exigences techniques minimales :

Le résultat de l'évaluation de chaque proposition de Site de Reconstitution BS peut être l'une des possibilités suivantes, aboutissant à une proposition réalisable ou irréalisable.

- La proposition de Site de Reconstitution BS est jugée **réalisable** pour exécuter le Plan de reconstitution. Dans ce cas, la proposition est prise en considération pour l'attribution conformément au point 5 Attribution du Service Black Start ;
- La proposition de Site de Reconstitution BS est jugée **irréalisable** pour l'exécution du Plan de reconstitution. Dans ce cas :
 - La proposition est rejetée.
 - ELIA justifiera son évaluation au fournisseur qualifié.

ELIA informera les fournisseurs qualifiés de la prise en compte ou du rejet de leur(s) proposition(s) de Site de Reconstitution BS avant la date limite mentionnée au point **Error! Reference source not found. Error! Reference source not found.**

5 Attribution du Service Black Start

ELIA attribue le Service Black Start aux candidats RSP en utilisant les critères et le processus suivants.

5.1 Critères d'attribution

n°	Critères	Pondération
1	Coût total le plus bas (coûts d'investissement, opérationnel, d'opportunité et liés à un essai) [€], les coûts d'investissement et liés à un essai seront rendus variables en utilisant 365 jours opérationnels par an, pour la période contractuelle proposée. Si une formule est proposée pour les coûts d'opportunité, le résultat de la première année sera utilisé pour l'attribution;	50 %
2	La puissance active additionnelle la plus élevée qui peut être injectée [MW].	15 %
3	La puissance réactive additionnelle la plus élevée qui peut être absorbée [MVar].	10 %
4	Le moment d'inertie le plus élevé [T*m ²] ;	5 %

5	L'acceptation de prélèvement instantané la plus élevée [MW] ;	10 %
6	Temps le plus court avant de commencer à fournir le Service Black Start si le Site de Reconstitution BS était opérationnel au moment du Black-Out (injection de puissance au moment du Black-Out) [min] ;	5 %
7	Temps le plus court avant de commencer à fournir le Service Black Start si le Site de Reconstitution BS était à l'arrêt au moment du Black-Out (pas d'injection de puissance au moment du Black-Out) [min] ;	5 %

5.2 Procédure d'attribution

- 1) Les propositions de Site de Reconstitution BS seront considéré dans l'ordre ci-après :
 - Propositions de Site de Reconstitution BS conforme aux exigences minimales, qui ne participent pas à la réserve stratégique
 - Propositions de Site de Reconstitution BS conforme aux exigences minimales, qui participent à la réserve stratégique
 - Les offres alternatives
- 2) ELIA attribue un score à chaque proposition de Site de Reconstitution BS examinée pour chacun des critères d'attribution ;
- 3) Les Sites de Reconstitution BS éligibles pour fournir le Service Black Start qui participent à la réserve stratégique seront sélectionnées après les Sites de Reconstitution BS qui sont dans le marché ;
- 4) ELIA calcule le score pondéré des critères d'attribution de chaque proposition de Site de Reconstitution BS (voir exemple ci-dessous) en attribuant le score maximal pour un critère donné à la meilleure proposition de Site de Reconstitution BS et en attribuant des scores au prorata, par rapport à la meilleure offre, aux autres propositions de Site de Reconstitution BS ;
- 5) ELIA classe les propositions de Sites de Reconstitution BS considérées par zone de Service de Black Start ;
- 6) La proposition de Site de Reconstitution BS ayant le score pondéré le plus élevé par zone de Service Black Start se voit attribuer le Service Black Start ;
- 7) Dans le cas où la proposition de Site de Reconstitution BS attribuée ne couvre pas la période contractuelle complète, un contrat RSP supplémentaire peut être attribué pour la période non couverte à la proposition de Site de Reconstitution BS ayant le score pondéré le plus élevé pour cette période dans cette zone de Service Black Start ;

Zone de Service Black Start sans Site de Reconstitution BS réalisable :

Dans le cas où aucune proposition de Site de Reconstitution BS connectée à une certaine zone de Service Black Start ne peut se voir attribuer le contrat RSP, ELIA attribuera un Site de Reconstitution BS supplémentaire connecté à une autre zone de Service Black Start en respectant les règles suivantes :

- ELIA peut attribuer une proposition de Site de Reconstitution BS supplémentaire connectée au 380 kV ou à toute zone de Service Black Start adjacente à la zone de Service Black Start concernée sans Site de Reconstitution BS réalisable ;
- ELIA peut contracter un maximum de deux Sites de Reconstitution BS par zone de Service Black Start ;
- ELIA attribue au proposition de Site de Reconstitution BS supplémentaire le contrat RSP conformément au point 5 Attribution du Service Black Start après la procédure d'attribution des zones de Service Black Start avec une ou plusieurs propositions de Site de Reconstitution de la BS réalisables.
- Si aucun contrat RSP supplémentaire ne peut être attribué, des offres alternatives peuvent être envisagées pour la ou les zones de Service Black Start concernées.
- Si aucun contrat RSP ne peut être attribué à une offre alternative, une nouvelle procédure d'appel d'offres sera lancée pour la ou les zones de Service Black Start concernées.

5.3 Exemple de comparaison des scores des propositions de Site de Reconstitution BS

Dans cet exemple, deux propositions sont examinées pour une certaine zone de Service Black Start. Les caractéristiques de la première proposition se trouvent dans la troisième colonne et celles de la deuxième proposition dans la quatrième colonne. La deuxième colonne indique les différents critères sur lesquels les propositions seront jugées. Ces pondérations ne sont données qu'à titre illustratif. Dans la cinquième colonne, les pondérations des différents critères sont traduites en score maximal absolu sur une échelle allant de 0 à cent. Dans les deux dernières colonnes, le score pondéré pour chacune des propositions est expliqué. La proposition de Site de Reconstitution BS ayant la valeur la plus favorable pour le critère se voit attribuer 100 % du score maximal. Les autres propositions de Site de Reconstitution BS reçoivent le score maximum en proportion de leur valeur divisée par la valeur du Site de Reconstitution BS ayant obtenu le meilleur score pour le critère concerné.

n°	Critères	Proposition 1	Proposition 2	Score max par critère	Proposition 1 score pondéré	Proposition 2 score pondéré
1	Coûts d'investissement, coûts opérationnels, coûts d'opportunité et coûts d'essai [€] (coût d'investissement + coût lié à un essai)/durée du contrat + (coûts opérationnels + coûts d'opportunité) ;	4.183 = $(95.000 + 5000) / (365 \cdot 0.67) + 4000$	5.009 = $(5000 + 5000) / (365 \cdot 2) + 5000$	50	50	41,75
2	La puissance active additionnelle [MW] ;	200	300	15	10	15
3	La puissance réactive additionnelle [MVar] ;	60	110	10	5,45	10
4	Le moment d'inertie [T*m²] ;	15	18	5	4,17	5
5	Acceptation de prélèvement instantanée [MW] ;	15	20	10	7,5	10
6	Temps nécessaire pour commencer à fournir le Service Black Start si le Site de Reconstitution BS était opérationnel au moment du Black-Out [min] ;	5	20	5	5	1,25

7	Temps nécessaire pour commencer à fournir le Service Black Start si le Site de Reconstitution BS était à l'arrêt au moment du Black-Out [min] ;	110	120	5	5	4,58
		SUM	100	87,12	87,58	



6 Communication

Pour l'objet de cet appel d'offres et les questions relatives à cet appel d'offres, vous pouvez contacter ELIA par :

- E-mail : **XX**

Et, le cas échéant, le Key Account manager.

7 Timings

Les dates limites suivantes s'appliquent à cette procédure d'appel d'offres.

Qui ?	Quoi	Date limite
Candidat RSP	Demande fournisseur qualifié	
ELIA	Informers les fournisseurs qualifiés et non qualifiés	
Candidat RSP	Soumission de proposition(s) de Site de Reconstitution BS	
ELIA	Communiquer la conclusion de l'évaluation de Site de Reconstitution BS ;	
ELIA	Soumission du rapport d'appel d'offre à la CREG	
CREG	Évaluation du caractère raisonnable des offres;	
ELIA	Attribution des contrats RSP ;	